Clandestins à Calais : “Ces personnes doivent être protégées et hébergées”

28/07/2015 à 23h25

Une jeune femme érythréenne de 23 ans est décédée vendredi à Calais, percutée à 5 h 30 du matin par une voiture sur l’autoroute A16. C’est le huitième décès de migrants constatés en deux mois. Pourquoi prennent-ils tant de risques pour traverser le Tunnel sous la Manche ? Pour Martine Devries et Jean-Marie Gueuret, membres d’associations et militants à Calais, il faut protéger les clandestins.

> *Peut-on continuer longtemps à encourager la peur, voire la haine de l’autre, à construire des murs ? Le mur d’hier à Berlin, de sinistre mémoire. Les murs d’aujourd’hui : à Calais, mais aussi en Bulgarie, en Hongrie, en Turquie…Peut-on continuer à enfermer, à s’enfermer ?*

Actuellement, les États membres de l’Union européenne (dont la France et la Grande-Bretagne) limitent leur accueil sous le prétexte du “risque d’appel d’air”. Cette inaction, en matière d’accueil et d’information sur les droits, conduit de nombreuses personnes remplissant les critères de la Convention de Genève, à poursuivre leur fuite en avant dans l’espoir de commencer enfin à vivre.
Peut-on continuer longtemps à encourager la peur ?

Une véritable réflexion sur l’ouverture de voies légales d’accès au territoire européen – dont le territoire britannique – et sur les modalités de circulation en son sein, doit donc être menée. Cela nécessite une remise à plat des accords européens ou bilatéraux tel que l’accord du Touquet. C’est urgent !